Compte-rendu du conseil d'école

Date: 14/03/2022 N°: 2

Ecole Maternelle Les tilleuls DAMMARIE

Horaires: 18h00-19h45

Présents et qualités :

- Mme Fafin (directrice), Mmes Tourret, Brossillon, Lochon et Vassard (enseignantes), Mr Hardouin (maire de Boncé), Mme Lézin (adjointe de Dammarie), Mme Maroquin et M. Moreau (adjoints de la Bourdinière), Mmes Picaut et Binoist (ATSEMs de l'école)

- Mr Aufray et Mme Sorand (parents d'élèves élus)

Personnes excusées:

- Mr Monnier et Mme Girard (parents d'élèves élus excusés)
- M. Lecoeur (maire de la Bourdinière)

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1°/ Suivi des effectifs

Les inscriptions ont été faites, mais les dates ayant été fixées avant les vacances, pleine période Covid, les parents ne sont pas tous venus. Des inscriptions sont encore à faire.

2°/ Santé et sécurité :

Protocole sanitaire : Récapitulatif des mesures visant à l'allègement du protocole sanitaire à l'école :

- Depuis la reprise, passage du niveau 3 au niveau 2
- Aujourd'hui, passage du niveau 2 au niveau 1
- Fin de l'obligation du port du masque pour les enseignants et le personnel de l'école.
- Fin du non-brassage strict et donc de l'attestation pour non accueil des élèves en cas d'absence non remplacée : on peut désormais accueillir quelques élèves dans nos classes selon les services de récrés et cantine
- Modification de la procédure contact-tracing avec un seul test à J2.
- A partir du 21 février, fin de la fourniture d'attestation par les familles.
- A partir d'aujourd'hui, les zones dans la cour de récréation ont été enlevées. Nous avons seulement conservé une zone marquée avec des plots pour les vélos.

Visites médicales: à partir du 29 mars pour les GS

Sécurité à l'école : Comme d'habitude, nous faisons nos exercices incendie, risques majeurs et attentatintrusions.

Retard pour le 2è par rapport aux nombreuses absences en janvier / février ; pour le PPMS attentat intrusions nous n'avons fait que celui avec le confinement chacun dans sa classe par rapport aux règles sanitaires de non brassage.

<u>Demande à la mairie</u>: Serait-il possible de changer le système de fermeture des portes de secours, car actuellement un seul bouton ferme toutes les portes de secours des classes ? Serait-il possible d'avoir un système de fermeture individualisée par classe, en cas de danger ?

Nouvelle demande pour implanter de chaque côté du passage piétons un petit bonhomme blanc (montrer la photo) pour signaliser l'école → à la descente ou montée du ramassage scolaire, certains véhicules arrivent beaucoup trop vite et font des frayeurs aux accompagnateurs.

3°/ Le projet d'école :

Notre projet a été validé par l'Inspection et il est à valider en conseil d'école.

Projet validé par les personnes présentes au conseil d'école.

Ses 3 axes:

- Assurer l'acquisition des fondamentaux.
- Fluidifier le parcours scolaire, en sécurisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en garantissant une éducation basée sur l'égalité des chances.
- Installer un climat propice à l'apprentissage. (en prévenant de toute forme de harcèlement et de violence et ainsi améliorer la qualité de la vie à l'école)

<u>Proposition d'un parent d'élève élu :</u> il serait peut-être possible de faire venir dans l'école un intervenant pour parler avec les élèves de toutes les formes que peuvent prendre le harcèlement, en adaptant bien sûr le discours suivant l'âge des élèves.

Chaque année nous ferons un bilan en juin, puis nous nous donnerons les axes à privilégier pour l'année scolaire suivante : privilégier les actions d'école, pour fédérer les classes.

Merci aux communes d'améliorer ce climat scolaire et son environnement, grâce à l'entretien des locaux et les aménagements de la cour de récréation.

Merci à l'APE bien sûr, d'être toujours à nos côtés pour nous aider à offrir à nos élèves un cadre culturel enrichissant, par exemple avec les recettes de la Benne Paprec reconduite du 2 au 6 mai.

Cette année a été difficile aussi pour elle, ne pouvant pas réaliser toutes ses manifestations, mais « tenez bon », nous avons besoin de vous tous, parents bénévoles, pour continuer cet esprit APE et ferons encore plein de belles choses ensemble, pour le bonheur des enfants et de leurs familles.

4°/ Point sur les différents projets pédagogiques

- Le **4 mars**, nous avons reçu le théâtre Billenbois avec le spectacle « **Muse et Musée** », très apprécié par tous, dans la découverte d'artistes peintres (550 + 150€, car toujours 2 séances, afin de limiter le brassage).
- Le **12 mars**, l'APE a organisé le **Carnaval**, afin de recréer des liens, des rencontres « abimées » ou interdites par la pandémie. Merci à Madame Rochebonne et son équipe pour les enfants et leurs familles, qui étaient heureux de se retrouver et de faire un peu la fête au rythme de la fanfare.
- <u>Participation à un lien intergénérationnel</u>: des dessins réalisés par les maternelles et des lettres écrites par les élémentaires accompagneront les plateaux repas distribués aux séniors.
- Le 21 mars : Qui voudra, viendra à l'école avec 2 chaussettes différentes « Journée de la Trisomie », cette journée sera l'occasion de discuter avec nos élèves de la « **Différence** ».
- Pour avoir un souvenir de la maternelle, ou faire un cadeau à la famille, nous vous proposons de commander sur le site **dessindecole.com** un ou des objets, réalisé(s) avec le dessin de votre enfant (et non pas avec tous les dessins de la classe comme d'habitude). La boutique sera ouverte en ligne à partir du 25/04.

- Le 26/04: Les GS iront au théâtre de Chartres pour voir un spectacle de danse autour du thème de l'eau et les MS profiteront d'une animation dans notre jardin sur les insectes, avec l'association « Eure et Loir Nature ». Cette animation va réveiller notre jardin et nous ferons très certainement appel aux parents et grands-parents pour nous aider à le faire perdurer (voir semaine de la Maternelle)
- Le 6/05 : seconde animation « d'Eure et Loir Nature » avec les MS afin de compléter et finir nos hôtels à insectes.
- Le **20/05**, nous irons tous à **Champhol** pour danser ensemble et participer au P'tit Bal avec des danses traditionnelles communes à toutes les écoles. (Carole et Mélanie le matin / Amélie et Isabelle l'après-midi)
- A la médiathèque : Exposition **d'Ecolire** sur le thème « <u>Rose ou bleu, c'est comme tu veux</u> », du **10 au 24/05**. Merci à Laurence et à son équipe pour toutes les animations gratuites qu'elles organisent à Dammarie tout au long de l'année. Elles espèrent nous revoir plus nombreux après cette vilaine période.
- Le **9 mai** : 3^{ème} spectacle de l'année : « **Aqualo** », qui sera prolongé par un travail et une sensibilisation au respect des océans et de la nature, dès la Petite Section et tout au long de la Maternelle.
- Le **3 juin** : Laurence propose aux élèves de GS de venir rencontrer l'une des illustratrices d'album de la sélection Ecolire, Marjorie Béal et de participer à un atelier avec elle.
- Du 13 au 18 juin et le 24 juin, nous proposerons peut-être « Une Semaine de la Maternelle » avec des temps d'échanges et des animations sur le thème « Prendre le temps de... ». Nous vous en dirons plus dans les semaines à venir, mais nous aurons besoin de vous (1 matinée ou 1 après-midi, ou plusieurs avec plaisir) pour créer des petits moments en classe, dans le jardin, et/ou en préparation de notre fête de fin d'année...en prenant le temps de faire ensemble.
- Le 25 juin : Nous espérons pouvoir faire notre fête de fin d'année.
- Le 27 juin : Sortie de fin d'année avec pique-nique : les 4 classes au refuge de la Tanière (pour compenser aussi le manque du gros stage : coût : 934€)
- Le **30 juin : pré-rentrée des TPS**, afin de faciliter leur entrée en septembre. Je demanderai aux parents des PS actuels de garder leur enfant de 9h à 11h.

Pour l'année prochaine, nous commençons à mettre en place des projets sur le thème de « l'International » : nous espérons pouvoir programmer un gros stage, qui se finalisera par un spectacle à la fête de fin d'année ; réservation de spectacles...et une volonté de participer ensemble et de réaliser en commun des animations avec la Médiathèque et le Centre aéré, l'APE (si l'équipe le souhaite), lors de 3 manifestations : Octobre rose, le Noël de Dammarie et la fête de fin d'année.

5°/ Travaux

Un grand merci aux 3 municipalités et surtout à la mairie de Dammarie qui vont partir dans des gros travaux, dans les mois et années à venir, comme la rénovation de toutes les peintures de la Maternelle, dans une proposition d'un préau extérieur (s'il pleut, pour pouvoir prendre l'air ou pique-niquer en extérieur lors de la venue de correspondants) puis rénovation et agrandissement des tapis de réception dans la cour de récréation.

Après les peintures, il est envisagé l'aménagement des WC : achat de 3 claustras afin de permettre d'isoler 3 toilettes des regards extérieurs + 1 grand claustra, afin de ralentir les sorties des élèves sans courir.

Il restera pour les années à venir le projet de peindre le mur entre la primaire et la maternelle pour égayer la cour.

Dans les travaux, la mairie a prévu aussi la réfection du pignon de la 4ème classe.

6°/Remerciements

Merci à tous les parents qui ont toujours fait de leur mieux pour garder leurs enfants lors des absences non remplacées des enseignantes et qui ont su s'adapter à la succession des protocoles.

Merci au personnel communal qui s'est toujours arrangé pour que l'école fonctionne au mieux, au milieu de cette désinfection permanente.

Merci aux élus du conseil municipal qui ont remplacé lors des absences du personnel communal ou familles rurales.

7°/ Questions et remontées des parents

Je laisse la parole aux maires, puis aux parents, car nous avons eu des remontées par rapport à Yvelines restauration.

Les parents trouvent que la cantine n'est pas assez équilibrée. Ils pensent que les repas ne sont pas adaptés car souvent les enfants ne mangent que le dessert ou un seul des composants et ont très faim au moment du goûter.

<u>Réponse de la mairie</u>: le contrat avec Yvelines restauration sera dénoncé à la fin mars. Un nouvel appel d'offres va être fait pour répondre aux nouvelles contraintes de la loi qui sera effective en 2025. Il faut savoir que le coût de cette nouvelle loi aura un impact de 30% sur le coût du menu. Cependant, il y a peu d'entreprises de restauration pouvant répondre à ce contrat.

Suite à la demande faite lors du dernier conseil d'école, les factures de cantine et de garderie sont bien séparées pour que les parents puissent déduire la partie garderie de leurs impôts.

Date: 14/03/2022

Nom et signature du Secrétaire de séance : Nom et signature de la directrice Mélanie VASSARD Carole FAFIN

Un exemplaire pour le registre de l'école Un exemplaire envoyé aux mairies Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 15/03/2022